

2

FICHE AIDE-MÉMOIRE LA CYBERINTIMIDATION

La cyberintimidation

La cyberintimidation peut se définir comme l'utilisation des technologies de la communication et de l'information pour faire du tort ou blesser une personne. Elle peut se vivre à travers divers appareils ou plateformes (comme par messages textes, sur les réseaux sociaux, ou encore dans les jeux en ligne) et se manifester de plusieurs façons (envoyer des messages menaçants, propager des rumeurs ou même harceler sexuellement).

Si l'enfant vit de la cyberintimidation

- B**loquer la personne.
- I**gnorer les messages.
- P**arler avec un.e adulte de confiance.
- E**nregistrer les messages ou faire une capture d'écran.
- S**ignaler et dénoncer la cyberintimidation.



SAVIEZ-VOUS QUE...



À PARTIR DE 12 ANS, UNE
PERSONNE MINEURE PEUT
ÊTRE ACCUSÉE DES MÊMES
CRIMES QU'UN ADULTE.

Quelques signes à surveiller :

- Anormalement triste ou inquiet;
- Se désintéresse d'activités habituellement aimées;
- Changements concernant la fréquence et la durée de l'utilisation d'Internet;
- Se plaint de maux physiques ou développe des troubles du sommeil ou de l'appétit;
- Devient de plus en plus discret sur ses activités en ligne;
- Change rapidement de fenêtre ou d'application lorsque vous vous approchez;
- Vit de la frustration, refuse de suivre les règles et critique beaucoup les autres.

Faire de la prévention, c'est aussi...

- Parler de la cyberintimidation avec notre enfant;
- Aider les jeunes à développer leur citoyenneté numérique;
- S'intéresser à ce que fait notre enfant sur Internet;
- Miser sur l'importance de relations saines et égalitaires;
- Montrer l'exemple!

